

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de la convocation

20/10/2023

Date de l'affichage

20/10/2023

Envoyé en préfecture le 27/10/2023

Reçu en préfecture le 30/10/2023

Publié le 31 OCT. 2023

ID : 077-247700701-20231026-2023_118_04-DE

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-six octobre à dix-neuf heures, le conseil communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à La Chapelle Gauthier, sous la Présidence de Monsieur Yannick GUILLO, Président.

Étaient Présents

Michel BILLOUT, Gilles BOUDOT, Jean-Jacques BRICHET, Davy BRUN, Frédéric BRUNOT, Christian CIBIER, Sébastien COUPAS, Jean-Marc DESPLATS, Eliane DIACCI, Philippe DUCQ, Marcel FONTELLIO, Charlie GABILLON, Yannick GUILLO, Serge HAMELIN, Ghislaine HARSCOËT, Fabrice HOULIER, Mohamed KHERBACH, Clotilde LAGOUTTE, Alban LANSELLE, Christophe MARTINET, Francis OUDOT, Angélique RAPPAILLES, Jean-Yves RAVENNE, Frédéric ROCHER, Stéphanie SCHUT et Jean-Sébastien SGARD.

Absents excusés représentés

Didier BALDY par Sébastien COUPAS, Carine CALMON PLANTIN par Ghislaine HARSCOËT, Sébastien DROMIGNY par Marcel FONTELLIO, Brigitte JACQUEMOT par Davy BRUN, Nolwenn LE BOUTER par Stéphanie SCHUT, Gilbert LECONTE par Jean-Jacques BRICHET, Édith LION par Alban LANSELLE, Suzanna MARTINET par Philippe DUCQ, Nadia MEDJANI par Charlie GABILLON, Pierre-Yves NICOT par Eliane DIACCI, Sylvie PROCHILO par Jean-Yves RAVENNE, Alain THIBAUD par Jean-Sébastien SGARD, Joëlle VACHER par Christian CIBIER.

Absents

Sylvain CLÉRIN, Aymeric DUROX, Farid MÉBARKI, Pierre PERRET, Aurélie POLESE.

44 conseillers communautaires en exercice : 26 présents, 13 représentés et 5 absents à la séance.

Madame Charlie GABILLON est nommée secrétaire de séance.

Séance du 26/10/2023

**2023/118-04 - OBJET : DESIGNATION DES REPRESENTANTS AU SEIN DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU COLLEGE DE NANGIS**

Le conseil communautaire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de l'Education,

Vu la délibération n° 2020/70-05 en date du 19 novembre 2020 par laquelle les représentants au sein des conseils d'administration des collèges et du lycée ont été désignés,

Considérant la démission en date du 8 octobre 2023 de Madame Suzanna Martinet en tant que représentante titulaire au conseil d'administration du collège René Barthélémy de Nangis,

Considérant qu'il convient de remplacer Madame Suzanna Martinet,

Vu la candidature déposée de Monsieur Sébastien COUPAS,

Vu le vote à bulletin secret, Madame Charlie GABILLON et Monsieur Frédéric BRUNOT sont nommés assesseurs.

Après en avoir délibéré par un vote à bulletin secret,

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de conseillers communautaires : 39

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 39

A déduire : bulletins blancs : 7

bulletins nuls : 1

Reste pour le nombre de suffrages exprimés : 31

Pour M. Marcel FONTELLIO : 1

Pour M. Alban LANSELLE : 1

Pour M. Sébastien COUPAS : 29

ARTICLE UN :

Monsieur Sébastien COUPAS est désigné représentant titulaire au conseil d'administration du collège René Barthélémy de Nangis.

ARTICLE DEUX :

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télerecours Citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus

Ont signé au registre les membres présents

Nangis, le 26 octobre 2023

Le Président,

Yannick GUILLO



Envoyé en préfecture le 27/10/2023

Reçu en préfecture le 30/10/2023

Publié le 31 OCT. 2023

ID : 077-247700701-20231026-2023_118_04-DE